

Affaires courantes

Le ministre peut-il nous assurer que le gouvernement du Canada ne signera pas le traité principal aussi longtemps que n'auront pas été négociées les ententes parallèles?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, mon collègue a passablement déformé les propos qu'a tenus le ministre du Commerce du Mexique hier, à Montréal, et je lui demanderais de se raviser.

Au sujet des accords supplémentaires, je peux vous dire que nous entreprendrons les négociations et les discussions à la mi-mars, conformément à l'entente intervenue aujourd'hui entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. En même temps, la Chambre des communes sera saisie d'un projet de loi connexe, comme le seront les congrès américain et mexicain.

Tous ces travaux se dérouleront à peu près au même rythme. Nous serons donc en mesure d'en étudier les répercussions au fur et à mesure.

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, j'ai cité un article du quotidien *Le Devoir* sur l'allégation concernant le discours du secrétaire mexicain.

Quant à l'accord supplémentaire, le ministre sait très bien que le processus peut facilement dérailler et que l'échéancier envisagé peut ne pas être rencontré, auquel cas il doit prévoir l'hypothèse où le gouvernement aura à décider s'il signe ou ne signe pas seul le traité. Le ministre a assez d'expérience pour savoir que s'il veut arracher aux Mexicains le genre de concessions dont nous avons besoin pour l'environnement et les normes minimales de travail, il doit, à ce moment-là, ne pas leur donner ce qu'ils veulent tout de suite et négocier en même temps les deux.

Les Américains font la même chose, selon ce que M. Kantor a déclaré récemment. Pourquoi alors—et je le demande au ministre—laisser les Américains mener seuls le combat de la protection de l'environnement et des travailleurs canadiens?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'ai dit ce matin que nous avions un accord avec les Américains et les Mexicains pour continuer les discussions au sujet de l'environnement et aussi sur le travail.

Nous avons proposé des choses en ce qui concerne ces accords il y a un an et je pense que maintenant, avec la nouvelle administration américaine, il est possible d'avoir une discussion au sujet de ces accords.

Comme je l'ai dit, ces discussions commenceront dans la deuxième semaine de mars.

* * *

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT**LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS**

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, hier, en réponse à une question portant sur l'Accord de libre-échange nord-américain, le ministre de l'Environnement a qualifié une étude interne d'évaluation environnementale. Je l'invite à corriger l'impression qu'il a pu donner.

M. le Président: Je regrette, le ministre peut accepter ou refuser l'invitation, mais il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement, mais plutôt de la suite du débat.

L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, pour que tout le monde comprenne, je tiens à préciser que le gouvernement fédéral a entrepris une évaluation environnementale de l'ALENA qui a été rendue publique, comme le savent tous les députés qui s'intéressent à la question.

J'ai été surpris des observations faites par la députée hier, car elle était à la Chambre, du moins je le croyais, au moment où j'ai mentionné que l'évaluation environnementale a été rendue publique. Enfin, j'ai cru voir quelqu'un qui lui ressemblait étrangement.

M. le Président: Le problème, c'est que nous sommes en train de poursuivre le débat. Nous contournons le Règlement et je ne crois pas que nous en ayons le droit.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Charles A. Langlois (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, les réponses du gouvernement à 11 pétitions.